



## Les gardiens de la création selon le Vatican

*La collaboration dans le domaine du développement, des besoins humains et de la sauvegarde de la création*

215. Il y a un lien intrinsèque entre le développement, les besoins humains et la sauvegarde de la création. L'expérience nous a appris que le développement répondant aux besoins humains ne peut mésuser ou abuser des ressources naturelles sans graves conséquences.



La responsabilité du soin de la création, laquelle a en elle-même sa dignité particulière, a été donnée par le Créateur lui-même à tous les peuples en tant que gardiens de la création.(193) A des niveaux variés, on encourage les catholiques à participer à des initiatives communes destinées à l'étude et à l'action concernant des problèmes qui menacent la dignité de la création et mettent en danger la race humaine tout entière. D'autres sujets pour une telle étude et une telle action pourraient inclure, par exemple, certaines formes d'industrialisation rapide et de technologie non contrôlées, qui causent la pollution de l'environnement naturel et ont des conséquences graves pour l'équilibre écologique comme la destruction des forêts, les essais nucléaires et l'usage irrationnel ou le mauvais usage des ressources naturelles, renouvelables ou non renouvelables. Un aspect important de l'action commune en ce domaine consiste à apprendre aux hommes à utiliser ces ressources tout autant qu'à en planifier l'utilisation et à sauvegarder la création.

Source :

*Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a approuvé ce Directoire le 25 mars 1993. Il l'a confirmé de son autorité et il en a ordonné la publication. Nonobstant toutes choses contraires.*

Cardinal EDWARD IDRIS CASSIDY  
*Président*

PIERRE DUPREY  
*Évêque lit. de Thibar Secrétaire*

Cf. Conseil pontifical pour les communications sociales, Critères de collaboration œcuménique et inter religieuse dans les communications, nn. 11 et 14, La Documentation catholique n. 1995 (1989) pp. 1038-1039.